



Le 30 Avril 2020

4 Ter Avenue de la Forêt Normande  
61 200 Argentan

## Communiqué

### **Covid-19 : la sécurité des usagers passe par la présence de personnel dans les gares et les trains !**

La question de la sécurité sanitaire dans les transports est posée. Comme pour l'Hôpital public, les politiques qui ont été mises en place depuis plus de 15 ans de réduction des effectifs à la SNCF, en lien avec l'ouverture à la concurrence par la recherche de la baisse des coûts a conduit à déshumaniser l'ensemble de la chaîne de transport. Aujourd'hui, comment dès lors assurer le transport des usagers dans le respect des gestes barrières et la distanciation sociale sans personnel d'accueil dans les gares, sur les quais et dans les trains. Ainsi se trouve posée la question de vérifier si tous les usagers peuvent voyager dans des conditions optimales pour préserver leur santé et celles des autres passagers.

Si des mesures sont prises pour assurer le nettoyage des trains, peut-on laisser les automates en service qui, par leur usage, deviennent des sources de contamination? Il est indispensable de remettre en place dans toutes les gares du personnel pour assurer la vente, et donner aux usagers les informations nécessaires à leur déplacement et de contrôler des mesures barrières et, à toutes fin utiles, fournir les matériels de protection.

Sur les axes bas normands, l'ensemble des gares fermées, soit temporairement ou le weekend (Vire, Argentan, Alençon, l'Aigle, Verneuil etc.) ou définitivement (Mézidon, Villedieu, Sées, Avranches, Pontorson, Briouze etc.) doivent rouvrir. Nombreuses sont celles qui accueillent des étudiants et scolaires. Le personnel existe, il a parfois été licencié (CDD ou autres salariés précaires) et pour les cheminot-es, ils ou elles ont été mutés dans d'autres services et peuvent facilement reprendre leur ancien métier. De plus, en raison des informations données par le corps scientifique, tout porte à croire que la fin de la pandémie n'est pas dans quelques mois. De fait, recruter du personnel et le former permettront de redonner corps à l'ensemble des missions de service public, d'accueil et de transport dans des conditions réelles de sécurité. C'est aussi un élément indispensable pour assurer la continuité territoriale et favoriser le désenclavement et le développement économique et touristique des territoires normands.

Le Président du collectif citoyen des axes Sud Normandie

Philippe Denolle